

Discours veld'hiv 19/07/2020 - Nevers

Permettez-moi d'évoquer rapidement notre département, et pour humaniser le propos, de m'intéresser à l'une des victimes.

(Tous ces éléments sont issus de l'ouvrage « convoi 6 Pithiviers Auschwitz édité par le CERCIL et qui comprend de nombreuses copies de pièces provenant des archives départementales).

La rafle du Veld'hiv se déroula en région parisienne les 16 et 17 juillet 1942 afin d'éviter d'éventuelles mouvements d'hostilité de la population le jour de la fête nationale qui pourtant n'était plus célébrée en zone occupée. Dans la Nièvre, comme dans l'Yonne par exemple, la date du 13 juillet fût retenue.

Après cette rafle, dans son rapport mensuel de juillet 1942, le préfet de la Nièvre écrit : « la question juive ne passionne pas la population du département, qui n'a pas de sympathie particulière pour cette race, mais quelques nivernais de cette descendance sont particulièrement estimés. Leur sort, identique à la masse des indésirables, inspire la pitié de leurs compatriotes »

Pour évoquer ce qui s'est déroulé à Nevers, puis lors du chemin vers la mort, je souhaite porter la parole des témoins.

Ainsi Pierre Schoenfeld évoque sa sœur Marianne : «...Nos parents se sont réfugiés en France en juillet 1933 . En 1939 mon père est réquisitionné pour travailler dans une usine d'armement à Nevers. Nous le rejoignons après la débâcle avec ma mère et ma sœur. Marianne y est alors scolarisée. Vient le recensement des juifs, le port de l'étoile. Les choses se gâtent ; quolibets, railleries, ma sœur ne veut plus aller au collège. Elle est inscrite au cours Pigier où elle apprend la sténodactylo en alternance avec un travail dans une compagnie d'assurances. Moi, on me retire de l'école publique pour m'inscrire dans une école catholique qui accepte que je porte l'étoile sous ma blouse, ce que l'école publique avait refusé. Le 13 Juillet en fin de matinée, se présentent à notre domicile de Nevers, 10 rue Anthony Duvivier, 2 gendarmes français munis d'un document ordonnant l'arrestation de ma sœur. Devant leur insistance, mes parents sont contraints d'indiquer qu'elle se trouve certainement sur son lieu de travail, l'assurance urbaine de la Seine. C'est là que se déroule l'arrestation. Son patron vient prévenir mes parents. Mon père va à la gendarmerie pour essayer d'en savoir plus. Peine perdue. A la Kommandantur où il servait occasionnellement d'interprète, des contacts lui indiquent que ma sœur se trouve à l'école maternelle du Parc, lieu de rassemblement. Il tente sans succès de lui faire parvenir quelques effets mais les gendarmes ne le laisseront pas passer malgré son laisser-passer. Le lendemain, 14 juillet, l'école du parc est déserte. » En 1958 sera délivré un acte de disparition et en 2003 le jugement déclaratif de décès ; pour ces documents, la date de décès correspond au départ du train de déportation. En ce qui concerne cette enfant de 16 ans déportée par le convoi N° 6, il s'agit donc du 17 juillet 1942. Outre les hommes arrêtés le 14 mai 1941 lors de la « rafle du billet vert », ce train de 928 personnes comprend 250 personnes raflées les jours précédents dans le ressort des Kommandantur d'Orléans et de Dijon. Il y a 119 femmes dont 11 sont des enfants. La plus jeune, Marie Louise Warenbron est âgée de 12 ans. Marianne compte parmi les 32 personnes arrêtées dans la Nièvre lors de la rafle du 13 juillet. Dans son télégramme au préfet de région, le préfet de la Nièvre précise que les intéressés ont quitté Nevers le 14 juillet à 3h30 à destination du camp de Pithiviers, via Saincaize. Le train de Marianne Schoenfeld est donc passé sur ce viaduc à quelques mètres de la plaque commémorative, légèrement cabossée depuis 3 ans, où figure aujourd'hui son nom.